



Interdiction de fumer : l'Allemagne fait un pas en arrière

Rubrique : actualités - Date : jeudi 31 juillet 2008

Boire une bière, fumer et discuter. L'un ne va pas sans les autres. » Accoudé au comptoir, un verre devant lui et une cigarette aux lèvres, Gunter revit. Il peut à nouveau en « griller une » dans son café préféré. « Ceux qui n'aiment pas le tabac n'ont qu'à aller ailleurs. »

Nous sommes au Hexe, un bar de quartier à l'est de Berlin. Machines à sous et posters fanés. L'établissement, de taille très modeste, n'attire que des habitués. « 90% d'entre eux sont fumeurs », affirme la patronne. « Si la loi antitabac n'avait pas été assouplie, on aurait pu fermer. »

Comme elle, des milliers de propriétaires de petits cafés poussent un ouf de soulagement. Hier, la Cour constitutionnelle a fini par leur donner raison. Saisie par deux cafetiers et un gérant de discothèque, le juge constitutionnel allemand a rejeté une récente législation antitabac, entrée progressivement en vigueur cette année dans les bars, restaurants et boîtes de nuit.

Une loi qui a peiné à voir le jour, dans un pays qui compte 20 millions de fumeurs et où le lobby du tabac est très puissant.

Lire la suite de l'article sur le site le temps.ch <http://www.letemps.ch/template/soci...>